

Projet de gestion et Grand oral

Réunion des professeurs d'économie et gestion

*Groupe des IA-IPR d'économie et gestion
8 mars 2023*

L'ordre du jour

1. Le point de départ : le projet
2. Le grand oral
3. Le 3^{ème} trimestre

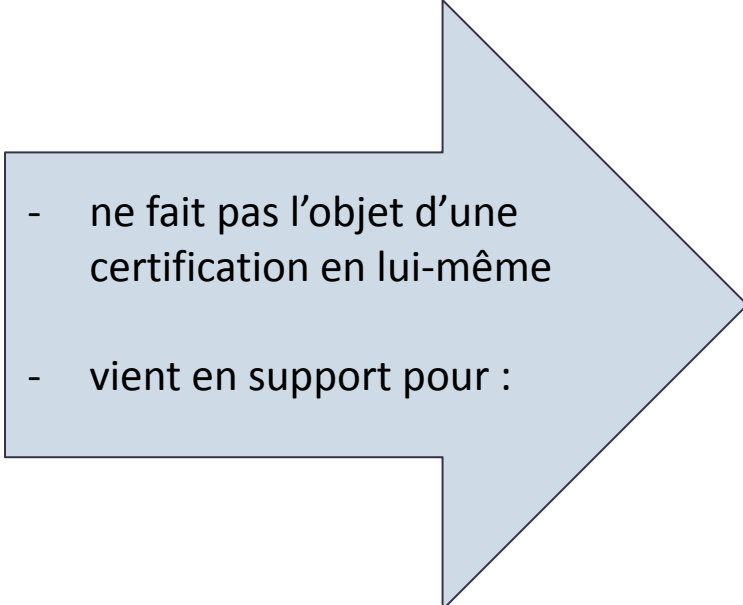


1. Le point de départ : le projet

Le projet de gestion

une démarche de formation

- **Un objet pédagogique contextualisé,**
emblématique de notre série
- **Formateur pour nos élèves**
- **Porté plus particulièrement**
par les enseignants de
MSDGN (enseignement
spécifique et tronc commun)

- 
- ne fait pas l'objet d'une certification en lui-même
 - vient en support pour :

Le Grand oral

une épreuve certificative

- **Une épreuve terminale,**
qui évalue d'autres
compétences
- **Formatrice pour nos élèves**
- **Est l'affaire de tous !**

La préparation du Grand oral passe-t-elle obligatoirement par le projet ?

Le point de départ : le projet

La note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022 précise que **les questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une *étude approfondie*.**

« Cette étude approfondie correspond, dans la série STMG, au **projet** réalisé pendant l'année ».

Qu'est-ce-que le projet en STMG ?

La démarche de projet a été décrite dans le rapport IGEN-IGAENR n° 2016-060 Bilan de la réforme de la voie technologique :

« un projet est fondé sur une démarche qui comprend des phases de recherche collective, de concrétisation d'idées, de tests ou d'observations jalonnés par des étapes de prise de décision ; elle intègre donc les démarches de résolution de problèmes et d'investigation sous forme d'expérimentations ou d'observations.

Le projet développe une pédagogie du compromis pour atteindre un objectif dans un contexte sociétal donné (économique, technique, écologique, culturel, etc.), et participe aux travaux d'une équipe pour développer des compétences relationnelles.

Il est fondé sur une pédagogie de la responsabilisation à travers un engagement personnel dans un projet qui s'inscrit dans la durée, induit le concept de contractualisation associé à la répartition de tâches collaboratives organisées vers un objectif partagé. »

Les contours du projet

Identifier un problème de gestion qui se pose à une organisation, dont le traitement débouche sur la réalisation d'un projet et permet la présentation par l'élève des deux questions du grand oral.



Les enseignements de spécialité dont l'enseignement spécifique sont mobilisés..

Le travail collectif est essentiel. ..

Le projet de gestion permet l'implication de l'élève dans la réalité d'une organisation...

La pédagogie de projet pour STMG

La pédagogie de projet invite à sensibiliser les élèves à la définition d'objectifs hiérarchisés, de ressources inventoriées, de démarches à planifier, de bilans à produire ou encore de modalités de coordination à installer.

La mise en œuvre des projets de gestion implique aussi pour les enseignants une organisation pédagogique adaptée qui doit permettre d'installer une progressivité dans l'élaboration des projets, des modalités de planification, de suivi et d'évaluation de l'avancement des projets, ainsi qu'une traçabilité des productions associées.

Vos questions ?



2. Le Grand oral

Finalité de l'épreuve

Montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante, démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

Durée : 20 minutes avec 20 minutes de préparation

Le candidat présente au jury au début de l'épreuve deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves.

Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. ***Pour la série STMG, il s'agit du projet.***

Le jury choisit une de ces deux questions.

Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées.

Du projet aux questions transmises au jury

- une question permet de construire une argumentation pour justifier/cerner les enjeux du projet, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de la réalisation du projet, d'explicitier la stratégie individuelle et collective adoptée et les choix opérés ;
- à elles deux, les questions mobilisent les deux enseignements de spécialité, pris séparément ou transversalement ;
- la formulation des questions doit permettre d'ouvrir les possibles

Vos questions ?

L'épreuve du grand oral

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL

Coeff. 16
à l'écrit

Coeff. 16
à l'oral

En entrant dans la salle, le candidat présente au jury sa pièce d'identité et sa connaissance. Il remet la fiche signalée par ses professeurs, sur laquelle figurent les deux questions qu'il a préparées. Le jury choisit une des deux questions.

TEMPS DE PRÉPARATION 20 min

Le candidat prépare la présentation de son argumentation, organise ses idées et peut réaliser un support personnel à partir d'un accompagnement lors de sa prise de parole durant les 2 temps de l'épreuve.

1^{er} TEMPS DE L'ÉPREUVE 5 min

Le candidat s'exprime librement, il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question qu'il a préparée. Il peut s'appuyer sur son support qu'il aura préparé lors du temps de préparation.

2^e TEMPS DE L'ÉPREUVE 10 min

Le candidat échange avec les membres du jury autour de sa prise de parole. Les questions du jury sont liées à sa présentation et l'aident à approfondir sa réflexion. Le candidat peut s'appuyer sur son support préparé lors du temps de préparation. Il peut le montrer au jury mais ne peut pas le modifier.

3^e TEMPS DE L'ÉPREUVE 5 min

Le candidat résume ses idées et répond à la question posée et aux autres questions. Il présente sa réflexion sur son parcours de bachelier et ses motivations professionnelles, il échange avec le jury sur son projet.

Le candidat est vu et entendu dans le respect des gestes barrières de la pandémie de COVID-19.

Modalités de l'épreuve du Grand oral

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.

Qu'est-ce qu'un support ?

Notes, traces de prise de parole, cartes, documents illustrés, diapositives, formule mathématique, tableaux...

Pendant les 20 minutes de préparation

Si le candidat prépare un support pour son exposé

- Y a-t-il un nombre exact de feuilles qui constituent le support ? **Non. Au choix du candidat.**
- À quel est destiné le support ? **Au candidat uniquement.**
- Le candidat peut-il donner son support au jury ? **Non.**
- Le jury peut-il utiliser le support ? **Non.**
- Le candidat doit-il utiliser un support spécifique pour le jury ? **Non.**
- Le candidat peut-il montrer son support au jury ? **Oui.**
- Quand peut-on utiliser le support ? **Durant les 2 temps de l'épreuve.**

Si le candidat ne prépare pas un support pour son exposé

- Le candidat peut-il se préparer pendant 20 minutes sans rien écrire ? **Oui.**
- Le candidat peut-il écrire pendant sa préparation sans pour autant fabriquer de support pour son exposé ? **Oui.**
- Est-il limité dans le nombre de feuilles de papier dont il peut disposer pendant le temps de préparation ? **Non.**
- L'absence de support empêche-t-elle le temps de l'épreuve ? **Non.**
- L'absence de support empêche-t-elle des points au moins ? **Non.**

Durant l'épreuve

- Le candidat peut-il utiliser le tableau, s'il y en a un dans la salle d'examen ? **Non.**
- Le jury peut-il demander au candidat d'écrire des tableaux ou sur une feuille ? **Non.**
- Le jury peut-il demander au candidat de faire un exercice ? **Non.**
- Le candidat peut-il répondre par écrit aux questions du jury ? **Non.**



3. Le 3^{ème} trimestre

Finalité du 3^{ème} trimestre

Finaliser les programmes et évaluer

Poursuivre les apprentissages, par exemple avec les monographies

Préparer au Grand oral

Des modalités pédagogiques pour favoriser l'implication des élèves, au service de la conduite du projet et de l'oralité :

Identifier les formulations des questions susceptibles d'être proposées au Grand oral.

Travail sur l'argumentation orale.

Travail d'accompagnement sur la construction des réponses aux questions choisies.

Travail d'entraînement, individuel ou collectif à la préparation du Grand oral.

Usages du numérique

<https://eduscol.education.fr/document/46312/download>

Le vademecum pour accompagner à l'orientation



Publié sur Eduscol par le ministère, le vademecum est un guide qui précise les repères et propose des pistes d'action possibles et des ressources pour l'organisation de l'accompagnement à l'orientation en lycée général et technologique.

Il propose aux équipes éducatives des outils, des pistes d'actions et des ressources pour mettre en œuvre l'horaire dédié à l'orientation et ainsi aider les élèves à mieux se connaître et à découvrir la diversité des formations et des métiers.

<https://eduscol.education.fr/document/3166/download>

Les ressources de l'Onisep

L'Onisep met à disposition des ressources et services pour soutenir l'action des équipes éducatives.

➤ *Des outils pour faciliter l'appropriation par l'élève des métiers et des formations*

[Heures dédiées à l'orientation pour le lycée général et technologique](#)

[Quatre catalogues de ressources](#) (séquences et séances pédagogiques)

Des [films annuels de l'horaire dédié à l'orientation](#) : une progression annuelle de séances et séquences pédagogiques est proposée avec des liens vers les ressources publiées sur Etincel ou FOLIOS.



- " [Les métiers en direct](#) " : des rencontres virtuelles pour permettre aux élèves de la 5^e à la terminale d'échanger avec des professionnels de secteurs variés et de découvrir l'environnement professionnel à travers des films tournés dans des entreprises.



- [Découvrir les métiers/des métiers par secteurs](#)

Vos questions ?



Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Finaliser la mise en œuvre des programmes en privilégiant des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur

La période du troisième trimestre vise la poursuite des apprentissages et la préparation du Grand oral. En cela c'est une période qui participe pleinement à la préparation de la poursuite d'études des élèves de terminale STMG.

Ce texte précise les objectifs didactiques, pédagogiques et certificatifs des enseignements d'économie et gestion au cours du troisième trimestre de l'année de terminale, à l'issue des épreuves de spécialité du baccalauréat technologique, fixées le lundi 20 mars et mardi 21 mars 2023¹.

Il propose des exemples de modalités pédagogiques et des liens vers des ressources spécifiques, en particulier, concernant la conduite du projet de gestion² qui devient un élément structurant de préparation à l'épreuve du Grand oral au troisième trimestre.

https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/stmg-enseignements-de-specialite-au-3e-trimestre-stmg_1_.pdf



4. Le calendrier bac 2023

Calendrier du baccalauréat 2023

Bo n°35 du 22 septembre 2022

Épreuves écrites

Les épreuves écrites de spécialités :

lundi 20 et mardi 21 et mercredi 22 mars 2023.

Philosophie : **mercredi 14 juin 2023 matin.**

Les épreuves écrites anticipées de français :

jeudi 15 juin 2023 matin.

Épreuves orales

Les épreuves du Grand oral :

lundi 19 juin au vendredi 30 juin 2023.

Baccalauréat STMG

Annexe IV – Session 2023 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologiques (extrait)

Dates	Séries	Spécialités	Métropole
Lundi 20 mars	STMG	Management, sciences de gestion et numérique	14h – 18 h
Mardi 21 mars		Droit et économie	14h – 18h
Mercredi 14 juin		Philosophie	8h – 12h
Jeudi 15 juin		Français	8h – 12h

Communication des résultats du premier groupe de la session : **à compter du mardi 4 juillet 2023.**

La remontée des notes dans Parcoursup est fixée au **mardi 11 avril 2023.**

Organisation du baccalauréat 2023

Point d'information :

- chaque candidat reçoit une convocation produite par les services académiques en charge des examens ou le Siec pour les académies d'Île-de-France ;
- **le candidat est convoqué sur deux journées, un enseignement de spécialité par jour ;**
- **aucun cours de terminale n'aura lieu les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mars 2023** ; les établissements organiseront des activités adaptées, dont le Printemps de l'orientation, selon les disponibilités en locaux et encadrement pour les élèves des classes de seconde et de première ;
- **les cours d'enseignements de spécialité reprendront quant à eux le lundi 27 mars 2023 ;**

Organisation du baccalauréat 2023

Point d'information :

- les professeurs convoqués par les services des divisions des examens et concours de leurs académies, pour la correction des copies des épreuves d'enseignements de spécialité, bénéficieront d'un **forfait maximum de 4 demi-journées libérées de cours pour correction**. Ce forfait sera utilisable, au choix du professeur après accord du chef d'établissement, entre **le 24 mars et 7 avril 2023** ;
- les professeurs chargés de correction et d'évaluation des épreuves orales et pratiques sont convoqués par les services académiques en charge des examens ou le Siec selon leur académie ;
- les services académiques organisent les réunions d'entente et d'harmonisation pour l'ensemble des épreuves ponctuelles terminales.

Épreuves écrites de remplacement

Les épreuves écrites de remplacement :
**jeudi 7 et vendredi 8 septembre et
du lundi 11 au mercredi 13 septembre.**

Les épreuves écrites anticipées :
vendredi 8 septembre 2023.

Calendrier Parcoursup 2022-2023

Calendrier de Plateforme Parcoursup 2023

- **20 décembre 2022** : ouverture du site d'information parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations ;
- **18 janvier 2023** : ouverture de la plateforme Parcoursup et formulation des vœux ;
- **8 mars 2023** : date limite de la formulation des vœux ;
- **6 avril 2023** : date limite pour compléter son dossier et confirmation des vœux ;
- **1er juin 2023** : lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations).

Pour ceux qui ne reçoivent pas de propositions d'admission, **la phase complémentaire sera ouverte de la mi-juin jusqu'au 13 juillet 2023.**

Retrouvez ces informations sur [le site du ministère.](#)